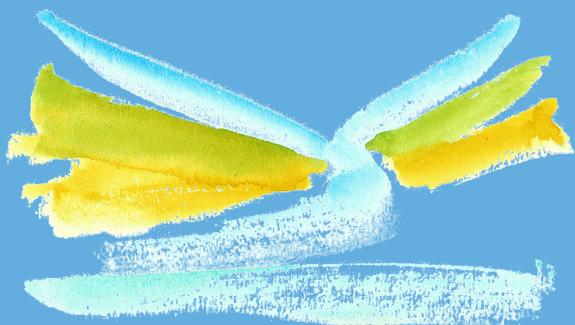


AVRIL 2021



# SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS DU DUN ET DE LA VEULES



TEL : 02 35 57 10 42

MAIL : [SMBV.DUN.VEULES@WANADOO.FR](mailto:SMBV.DUN.VEULES@WANADOO.FR)

## ACTIONS

Depuis plus de 20 ans, le Syndicat met en oeuvre un programme global de lutte contre les inondations avec la réalisation de digues, bassins et prairies inondables.

Sur le Dun et la Veules, il intervient pour la restauration des berges, en utilisant essentiellement des techniques de génie végétal et participe à l'amélioration de la qualité de l'eau de ces deux cours d'eau.

Il travaille en concertation avec les communes, les agriculteurs, les gestionnaires de voirie pour résoudre des dysfonctionnements ponctuels occasionnant des coulées boueuses.

Il a également une mission de sensibilisation et de conseil technique sur la gestion des eaux pluviales auprès des porteurs de projets de construction (particuliers, lotisseurs, communes).

Enfin, il contribue à l'amélioration de la qualité des milieux naturels en luttant contre les espèces invasives, en incitant à la création ou la réhabilitation de haies, talus ou mares.

Noël 1999  
Quelques photos de Jérôme Tessière,  
montrent l'ampleur des dégâts



À La Gaillarde, le sauvetage  
de famille Talbot, par hélicoptère



La propriété de M. Courel, à La Gaillarde



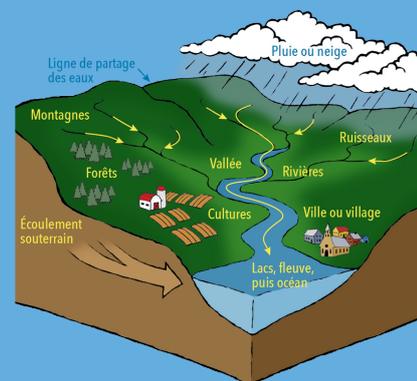
Le pont de chemin de fer entre Saint-Pierre-le-Viger et La Gaillarde

## FONCTIONNEMENT

Les actions du Syndicat relèvent de programmes d'actions annuel ou pluri-annuel, votés en assemblée générale par les délégués des communes et communautés de communes membres.

Ses missions s'adressent aux élus, aux riverains du Dun et de la Veules, aux agriculteurs et aux particuliers.

## UN BASSIN VERSANT ?



Un bassin versant est un espace drainé par un cours d'eau et ses affluents sur un ensemble de versants. Toutes les eaux dans cet espace s'écoulent et convergent vers un même point de sortie appelé exutoire: confluent, cours d'eau, lac, mer, océan, etc..

## LES RIVIÈRES

### LE DUN

Le Dun est un fleuve côtier de Normandie qui déroule son cours dans le département de Seine-Maritime. Sa source varie en fonction du niveau de la nappe de Craie. Il coule depuis Fontaine-le-Dun en période de hautes eaux jusqu'à St Aubin-sur-Mer où il se jette dans la Manche. Parcourant environ 11km, il traverse les communes de St Pierre-le-Viger, La Gaillarde, St Pierre-le-Vieux et le Bourg-Dun.

Il possède trois affluents qui sont de l'amont vers l'aval :

- Le Ru du Bourval à St Pierre-le-Viger
- Le Dunon à Blengre au Bourg-Dun
- La Dunette, long d'à peine un kilomètre, qui conflue à Englesqueville, hameau du Bourg-Dun.

Le syndicat réalise des travaux de restauration de zones d'expansion de crue et de stabilisation des berges.

Il participe également à la gestion des espèces invasives présente = le ragondin et la rat musqué, ainsi que la balsamine de l'Himalaya.

### LA VEULES

La Veules est un petit fleuve côtier en Seine Maritime. Sa faible longueur d'1,1 km lui vaut le surnom local du "plus petit de France". Il prend sa source et se jette dans la commune de Veules-les-Roses, mais son bassin versant est relativement étendu avec une surface de 23,5 km<sup>2</sup>.



## L'ESPACE AGRICOLE

L'espace agricole représentant plus de 85% de la surface du territoire, réduire les phénomènes de ruissellement et d'érosion est un enjeu important. Une des actions du syndicat est de maintenir ou mettre en place des éléments dans le paysage agricole, qui vont freiner et filtrer les ruissellements, limiter l'arrachement de terre par l'eau. Ce sont les aménagements dits « d'hydraulique douce » : haies, fascines, fossés, talus, mares, bandes enherbées, ect. Leur rôle est de freiner et filtrer les écoulements, de résister à l'arrachement de la terre par l'eau.



En complément, le syndicat sensibilise et informe les agriculteurs sur les pratiques culturales adaptées, en évolution permanente.

